



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LA POSTE SERVICES FINANCIERS

Excello Production : La CFDT appelle à la grève

La CFDT désapprouve le projet Excello Production

Le projet Excello Production sera présenté le 15 juin. Avec lui, arrive son lot de mutualisations, de reclassements, de reprises d'emplois mais aussi d'externalisation car il vise avant tout à réduire au minimum les services de la production. La CFDT s'inquiète du devenir de tous les personnels impactés, dont les métiers et les compétences sont aujourd'hui relativement éloignées du secteur bancaire.

La CFDT dénonce des reprises d'emplois qui vont détériorer les conditions de travail & dégrader la qualité du service

Un dossier trop fragile

Si dans les autres projets Excello la « proximité de compétences » a pu monter ses avantages, cette dernière est presque inexistante entre la Production et les services de Middle Office (vers lesquels, La Poste entend réorienter les personnels). Les exemples de réussite de reclassement de personnels de la production vers des métiers bancaires ont été nombreux... Mais à petite échelle.

Or, avec Excello Production, un très grand nombre de collègues vont être confrontés à des situations de reclassement difficiles et cela La Poste y est manifestement mal préparée.

Face à une telle réorganisation, l'accord AMB 3 devra prendre toute sa dimension.

Un report indispensable

À ce stade, le projet présenté ne dit rien des métiers qui seront effectivement accessibles aux personnels de la Production et de leur encadrement. Faute d'anticipation par une véritable GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), La Poste est dans l'incapacité de fournir le nombre de personnes en réorientation, le nombre de postes à leur offrir et leur nature, les compétences requises, les moyens mis en œuvre pour garantir aux agents un repositionnement acceptable.

Il garantit aux personnes concernées de retrouver un emploi sur leur centre Financier.

Pour la CFDT, ce projet pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses et ces incertitudes sont inacceptables pour les personnels de la Production. C'est la raison pour laquelle elle s'oppose à ce projet et demande son report afin de traiter toutes ces questions, notamment dans le cadre de l'accord AMB 3.

Excello Production porte un coup dur aux personnels de la Production. La CFDT rejette un projet d'une telle ampleur mené avec autant d'incertitudes.

La CFDT réclame une application renforcée et individualisée des mesures de l'accord AMB 3.

La CFDT appelle les personnels de la production à une journée de grève le 15 juin, jour de la CDSP Excello Production.

Votre mobilisation ce jour-là est la seule garantie que vos problèmes soient enfin entendus



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Ce que prévoit Excello Production :

La CFDT réclame la garantie écrite de reclassement des personnels de la production vers des métiers du Middle Office.

Editique (courrier & chèque).

L'ensemble des activités éditiques des centres de Dijon & Limoges sera mutualisé sur le futur site de production du Centre de La Source.

Les personnels concernés des CF de Dijon & Limoge sont mis en reclassement et bénéficieront des mesures de l'accord AMB 3. Des appels à candidatures avec parcours de formation dédiés seront lancés sur le CF de La Source.

Moyens de Paiement.

Les CF de Lyon, Nancy, Nantes, perdent l'activité Moyens de Paiement au profit du Centre national Des Paiements (CDP / basé à Limoges). Les activités du CDP seront réparties sur 3 sites : Limoges, Lille & Paris. Une partie des activités de Paris ira vers le site de Lille.

Les personnels concernés des CF Lyon, Nancy, Nantes & POP de Paris sont mis en reclassement et bénéficieront des mesures de l'accord AMB 3. Les personnels concernés des CF de Lille et Paris (hors POP) seront rattachés au CDP (1^{er} semestre 2018).

La CFDT réclame l'internalisation et la création de nouvelles activités dans les Centres Financiers.

Filière Chèque (physique).

Les activités des CF de Bordeaux, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans & Paris sont transférées vers Docapost, une filiale du groupe La Poste.

Les personnels concernés sont mis en reclassement et bénéficieront des mesures de l'accord AMB 3.

La CFDT réclame la compensation des trimestres et CA pénibilités qui manqueraient pour valider un TPAS.

Courrier.

Les activités Courrier des CF de Lyon, Marseille, Nancy, Nantes & Paris seront mutualisées sur ceux de Bordeaux et Orléans afin d'éviter toute suppression de postes dans un premier temps. Toutefois, La Poste, en arrêtant tout comblement de postes au fur et à mesure des départs, vise à atteindre une « taille critique », cette dernière déclenchant le transfert définitif de l'activité vers le CF prenant à plus ou moins long terme.

C'est la raison pour laquelle les personnels impactés seront bien labellisés en réorientation et bénéficieront des mesures de l'accord AMB 3.

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
Tél. : +33(0)1 56 41 54 00 - fax : +33(0)1 56 41 54 00 - email : f3c@f3c.cfdt.fr